



MODIFICATION DE L'ÉTAT D'UN Puits (CWS-02)

Loi sur les opérations pétrolières au Canada

À lire attentivement – Renseignements importants pour remplir le formulaire

Tous les documents que vous déposerez devant la Régie de l'énergie du Canada, y compris le présent formulaire, seront versés au registre public afin qu'ils puissent être consultés en ligne. Vos renseignements personnels seront donc accessibles également.

Vous pouvez déposer votre formulaire dûment rempli de l'une des manières indiquées ci-après. Note : La Régie n'accepte pas les documents déposés par courrier électronique.

1. La Régie privilégie la méthode de dépôt en ligne, à partir de l'outil de dépôt électronique (<https://apps.cer-rec.gc.ca/efile/ElectronicDocumentSubmission.aspx?GoCTemplateCulture=fr-CA>). La marche à suivre est fournie dans l'outil. Les documents déposés de cette façon doivent être au format PDF.

Le présent formulaire et les documents à l'appui peuvent être transmis au moyen de l'outil de dépôt électronique de la Régie.

Une fois votre dépôt effectué, un courriel vous sera envoyé pour en accuser réception et pour vous donner des instructions sur la manière de transmettre à la Régie votre reçu de dépôt signé et une copie de votre formulaire.

2. Vous pouvez imprimer le formulaire puis l'envoyer par télécopieur à la Régie, au numéro 403-292-5503 ou sans frais au 1-877-288-8803.
3. Vous pouvez aussi l'envoyer par la poste ou par service de messagerie à l'adresse ci-dessous :

Vous pouvez encore déposer des documents papier ainsi qu'une version électronique sur CD/DVD (en format PDF, idéalement), à titre de documents officiels.

Vous devez présenter toute version papier du formulaire en un exemplaire signé et daté à l'encre bleue par un propriétaire de la société ou un représentant d'un propriétaire de la société autorisé à signer pour lui, ainsi que les renseignements ou documents à l'appui.

**Délégué à l'exploitation,
Régie de l'énergie du
Canada
517, Dixième Avenue S.-O.,
bureau 210
Calgary (Alberta) T2R 0A8**

Si vous avez des questions sur le présent formulaire ou sur son dépôt, veuillez communiquer avec la Régie, sans frais, au 1-800-899-1265.

Début du formulaire à la page suivante



MODIFICATION DE L'ÉTAT D'UN Puits (CWS-02)

Le présent formulaire doit être déposé auprès du service de gestion des documents de la Régie de l'énergie du Canada dans les 14 jours suivant le changement d'état d'un puits.

1. IDENTIFICATION DU Puits

Nom du puits		Grille			N				O
ID du puits				Date					
	Premier dépôt pour ce puits						Code de l'exploitant		

2. IDENTIFICATION DU TITULAIRE DE PERMIS OU DE L'EXPLOITANT DU Puits

Nom de la société							
Personne-ressource (EN CARACTÈRES D'IMPRIMERIE)							
Téléphone	()		Poste		
Télécopieur	()				
Courriel							

3. RENSEIGNEMENTS SUR LE NOUVEL ÉTAT

Date d'entrée en vigueur			Code du champ	
Année	Mois	Jour	Code du gisement	
			Code seq.	
Partie du puits complétée (mFE)			Nom du champ	
Partie supérieure			Nom du gisement	
Partie inférieure			Les nouveaux codes de gisement seront attribués après réception de la présente demande.	



4. TYPE DE Puits

1	Producteur		4	Drainage par gravité au moyen de vapeur
2	Injection		5	Injection – Déblais de forage
3	Observation		6	Autre

5. FLUIDE DE FORMATION

0	Sans objet	5	Gaz acide	N°	Azote
1	Pétrole brut	6	Solvant	N°	Gaz de pétrole liquéfié
2	Gaz	7	Vapeur d'eau	N°	Bitume
3	Eau	8	Air		
4	Saumure	9	Dioxyde de carbone		

6. MODE DU Puits

1	Pompage	3	Provisoirement fermé	5	Fermé (si plus de 60 jours)
2	Écoulement	4	Extraction au gaz	6	Abandonné

7. AUTRE

N°	Autre	Détails	